9710035L
ACADEMIE DE LA GUADELOUPE
COLLEGE MIREILLE CHOISY
BOULEVARD
97095 ST BARTHELEMY CEDEX
Tel : 0590296000

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Règlement intérieur (avec ou sans modification)

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 42
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 22/06/2021
Réuni le : 01/07/2021
Sous la présidence de : Leela Connor-Hanson
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-2, R.421-5, R.421-20, R.421-41, R.421-44, R.421-55
- l'avis de la commission permanente du 30/06/2021

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le règlement intérieur

Modifications
[X] Oui [ ] Non
Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui Nombre: 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Connor-Hanson
Prénom : Leela
Signé le: 05/07/2021 18:00:42

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.